

Projet solaire Noor Midelt : Masdar

Lieu :
Maroc

Identifiant du projet :
50421

Secteur d'activité :
Énergie

Public/Privé : Privé

Date prévue de présentation
devant le Conseil d'administration : 2 octobre 2019

Statut : **Concept examiné**

Date de publication du document
de synthèse du projet en langue anglaise : 14 aout 2019

Description du projet

Octroi d'un prêt multidevises destiné à financer la construction et l'exploitation d'une centrale solaire hybride combinant les technologies photovoltaïque et thermosolaire avec stockage de chaleur et d'électricité, d'une puissance installée de 800 MW et d'une autonomie de 5 heures, située dans la région de Midelt, à l'est du Maroc (« le projet »).

Objectifs du projet

Noor Midelt est l'un des premiers projets au monde à concilier l'intermittence de l'énergie solaire et le coût abordable du stockage de chaleur grâce à la technologie hybride photovoltaïque/thermosolaire. Il contribuera à atténuer le changement climatique en accroissant la part de la production d'énergie renouvelable au Maroc et en ajoutant 800 MW de capacité de production solaire au système énergétique national.

Il produira de l'électricité à partir de l'énergie solaire tout au long de la journée et pendant la période de pointe du soir à un tarif concurrentiel par rapport à la production classique.

L'impact sur la transition

L'impact sur la transition résulte de l'appui à une solution technologique hautement innovante qui contribue à atténuer le changement climatique par la construction d'une capacité de production d'énergie renouvelable supplémentaire de 800 MW au Maroc (Qualité verte). Le projet devrait permettre d'éviter chaque année l'émission de plus de 572 000 tonnes de CO².

Parallèlement à ce projet, en outre, la Banque aide, sur le plan technique, à rédiger le premier code d'accès au réseau du pays, qui fournirait aux producteurs privés des informations transparentes concernant cet accès. Le projet sera conforme au Programme de transition vers une économie verte de la Banque.

Le client

L'emprunteur est une entité ad hoc constituée au Maroc dans le seul but de développer, construire et exploiter le projet. Il est détenu à 75 % par le consortium que forment EDF Renouvelables (35 %), Masdar (30 %) et Green of Africa (10 %), et à 25 % par Masen, l'Agence marocaine pour l'énergie durable.

Garant du prêt : Abu Dhabi Future Energy Company PJSC - Masdar (Masdar)

Masdar est un leader mondial dans le domaine des énergies renouvelables et du développement urbain durable. Il a été créé en 2006 en tant qu'initiative gouvernementale stratégique dont le but est d'investir, d'incuber et de créer une nouvelle industrie énergétique à Abu Dhabi et dans le monde. Masdar est détenue à 100 % par la Mubadala Investment Company, société d'investissement créée et détenue à 100 % par le Gouvernement d'Abu Dhabi.

Financement de la BERD

45 000 000 EUR maximum

Coût total du projet

740 000 000 EUR

Synthèse environnementale et sociale

Catégorisé B (PES 2014). La construction d'une grande centrale solaire hybride photovoltaïque/thermosolaire devrait procurer au pays d'importants gains environnementaux et sociaux liés à la production d'énergie verte et durable et à la création d'emplois. Les risques et incidences du projet en la matière pourront être facilement cernés, évalués et atténués grâce à une

diligence raisonnable et à un plan d'action approprié. L'investissement fait partie d'un projet plus vaste et de l'infrastructure connexe, dont il faudra tenir compte. Le projet est conforme au Programme de transition vers une économie verte, dont la part devrait être de 100 %.

Afin de répondre aux exigences des IFI qui financent Masen, à savoir, notamment, la banque allemande KfW, la Banque européenne d'investissement, la Banque mondiale et l'Agence française de développement, il a été établi, pour son compte, un cadre d'évaluation des impacts environnementaux et sociaux du projet. Élaboré de manière participative selon les normes internationales, ce cadre est disponible en ligne sur le site Web de Masen depuis juillet 2017. ESD l'a examiné, ainsi que les documents justificatifs, dans le cadre de la catégorisation opérée au titre de l'EESI au stade du CREC et a confirmé la catégorisation B du projet : les impacts de ce dernier (notamment la prise d'eau, l'afflux de main-d'œuvre et l'acquisition de terrains) ont déjà été évalués et des mesures d'atténuation appropriées identifiées et imposées à Masen qui, à son tour, en assure l'application par le soumissionnaire retenu.

Les promoteurs du projet sont tenus de mettre en place des EIES spécifiques en tenant compte de la technologie exacte utilisée et de la part de thermique et de photovoltaïque. Les aspects relatifs à la prise d'eau, aux routes d'accès, aux titres fonciers et à l'approvisionnement en main-d'œuvre, cependant, ont tous été définis au niveau de Masen et les promoteurs sont tenus de s'y conformer. Il sera fait appel à des consultants externes pour procéder à des vérifications préalables poussées du projet au titre de la responsabilité environnementale et sociale et évaluer sa conformité aux exigences de performance de la BERD, ainsi qu'à celles définies par le cadre d'évaluation. Ces vérifications se concentreront probablement sur les systèmes de gestion environnementale et sociale, la santé et la sécurité au travail et dans la collectivité, la gestion des entrepreneurs, l'acquisition de terrains et la réinstallation des anciens occupants, la recherche de main-d'œuvre et le recrutement de partenaires. Seront publiés un résumé non technique et un plan de recrutement de partenaires.

Coopération technique

295 000 EUR au titre du dialogue politique financés par le Fonds spécial des actionnaires (FSA) de la Banque en coordination avec le Ministère marocain de l'énergie et du développement durable pour l'élaboration d'un code d'accès au réseau électrique.

Contact dans l'entreprise

Mohammed Alshehhi / Abrar Umer

malshehhi@masdar.ae / aumer@masdar.ae

+971 2 653 3333

+971 2 653 0002

<http://www.masdar.ae>

PO Box 54115, Abu Dhabi, UAE

Opportunités commerciales

Pour les opportunités commerciales ou la passation de marchés, contacter la société cliente.

Pour les projets du secteur public, consulter [Passation de marchés](#) sur le site de la BERD

Tél : +44 20 7338 6794

Courriel : procurement@ebrd.com

Questions d'ordre général

Pour les questions concernant tout projet de la BERD qui ne sont pas liées à la passation de marchés :

Tél : +44 20 7338 7168

Courriel : projectenquiries@ebrd.com

Politique d'information du public (PIP)

La PIP définit la manière dont la BERD diffuse les informations et consulte ses partenaires pour favoriser une meilleure sensibilisation et connaissance de ses stratégies, politiques et opérations. Consulter sur le site de la BERD la page concernant la Politique d'information du public précisée ci-après afin de connaître la démarche à suivre pour demander un Rapport du Conseil d'administration sur un projet du secteur public.

[Texte de la PIP](#)

Mécanisme de recours sur les projets (MRP)

Le [Mécanisme de recours sur les projets](#) (MRP) est le dispositif de reddition de comptes de la BERD. Il permet un examen indépendant des recours formulés par des personnes ou des organisations au sujet de projets financés par la Banque qui auraient causé, ou seraient susceptibles de causer, un tort sur le plan environnemental et/ou social.

La page [Mécanisme de recours sur les projets](#) peut être consultée pour obtenir des précisions sur les modalités de dépôt d'un recours. L'Agent du MRP (pcm@ebrd.com) est disponible pour répondre à toute question concernant le dépôt d'un recours et les critères d'enregistrement et d'éligibilité, conformément au [Règlement du MRP](#).